

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier N°14 Eté 2006

Editorial

Depuis des lustres l'assemblée générale de notre comité s'est tenue fin juin début juillet car, faute de local, il fallait pouvoir compter sur une météo la plus favorable possible.

Cette année, compte-tenu de la polémique entretenue par le premier magistrat de notre ville par lettre et presse confondues, nous avons préféré ne pas en rajouter en laissant passer du temps et donc tenir notre assemblée dès le début de l'année scolaire en souhaitant que le ciel soit avec nous en montrant ainsi notre volonté de renouer un dialogue serein avec la municipalité.

En espérant que les écrits de Monsieur le Maire aient dépassé sa pensée, nous comptons sur sa présence à notre assemblée ou du moins sur la présence d'un de ses représentants afin d'être informés sur les travaux que la municipalité compte effectuer dans notre chemin.

En effet nous pensons que le fait de demander la réalisation d'une chaussée submersible afin d'éviter de voir notre chemin détruit à chaque précipitation un peu importante n'est pas faire de la politique, et qu'au contraire cela pourrait éviter de voir la SAUR pomper pendant plus de neuf mois comme ce fut le cas depuis le 8 septembre 2005.

Comme nous changeons de date, nous changeons aussi de formule et, au lieu de vous proposer un repas payant à l'issue de l'assemblée, nous vous proposons cette année un repas tiré du sac, le comité prenant à sa charge l'apéritif et les boissons. Les modalités de cette soirée vous seront expliquées un peu plus loin dans ce journal.

Nous souhaitons, malgré ces changements, vous retrouver nombreux à notre assemblée générale

le vendredi 8 septembre à 19 heures

afin de soutenir l'action de votre Comité de Quartier.

Pour le bureau, André CARRIERE
Président

Les membres du Bureau

André CARRIERE, Président	04.66.23.19.61
François MILLET, Secrétaire	04.66.64.10.97
Maurice TRIAIRE, Trésorier	04.66.64.39.17
Jean-Pierre CANCEL	04.66.23.96.48
José CORREAS	04.34.14.55.49
Marc CARTEYRADE	04.66.23.07.88
Daniel DEFOSSEZ	04.66.62.20.73
Marc et Eliette FAUGIER	04 66 62 27.63
M. Françoise GAYE	04.66.68.12.40
Yannick GRALAND	04.66.64.98.11
Claude JOURNEE	04.66.23.08.00
Isabelle MARTIN	06 62.79.26.41
Claude QUEYREL	04.66.23.15.67
Denis REYNAUD	04.66.64.56.77
Denis VINCENT	06.77.75.65.36

PENSE- BÊTE :

Travaux de voiries : 04.66.70.75.32

Tags, Clear Channel : 04.66.04.88.88

Pensons à rafraîchir les branches de nos arbres qui dépassent sur la chaussée.

Nous sommes responsables des dommages qu'elles causent aux véhicules. En retour les gros engins les blessent à leur passage.

Le Quartier sur Internet : [http:// camplanier.skyblog.com](http://camplanier.skyblog.com)

Nous avons un panneau d'affichage pour toutes vos informations et propositions d'activités vers le quartier.
(Au carrefour du chemin des Ecoliers)

Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutons lors d'une réunion du Bureau.

Compte rendu moral et d'activité

Suite à l'assemblée générale du 24 juin 2005 un nouveau bureau a été élu le 21 septembre 2005.

Ce bureau a demandé à l'unanimité à André CARRIERE d'accepter la présidence du comité de quartier afin de reprendre les négociations en vue de la réalisation de la chaussée submersible prévue suite aux inondations de 1988.

Lors de l'enquête d'utilité publique effectuée en 1989, le comité de quartier de l'époque (déjà présidé par André CARRIERE) avait obtenu la création d'une chaussée submersible calée le plus bas possible afin d'éviter la destruction de la chaussée de notre chemin à chaque sortie du cadereau.

Malheureusement la municipalité de l'époque n'a pas tenu ses engagements et a remplacé la chaussée submersible par un tuyau de 1200 mm de diamètre (celui que la SAUR a mis 9 mois à déboucher)

Le cadereau en colère



L'assemblée générale extraordinaire
du 29 juin dernier

Ce tuyau sert d'alibi à la municipalité actuelle pour considérer que, dans le cadre du Plan de Protection Contre les Inondations (PPCI), l'aménagement de Camplanier est terminé. C'est du moins ce qui a été indiqué à la commission interministérielle venue à Nîmes au printemps dernier afin d'évaluer les travaux contre les inondations restant à effectuer.

Pour le comité de quartier nous continuons à exiger la réalisation d'une chaussée submersible ou du moins indestructible qui, nous le pensons, est la meilleure solution économique pour notre chemin.

Car il ne faut pas oublier que notre chemin est construit dans le lit du cadereau de Camplanier et que nous sommes conscients qu'il est normal que de temps en temps il y ait de l'eau dans une rivière. Par contre ce qui n'est pas normal, c'est de trouver une route dans une rivière !

Ce gros problème hydraulique a été la principale préoccupation du comité, mais ne nous a tout de même pas empêché d'organiser le marathon bouliste 2005 ainsi que le traditionnel loto en février dernier.

Malgré la grosse colère de notre Maire, nous avons accueilli avec intérêt les travaux et initiatives des différents services municipaux à savoir :

Le service de la voirie qui a réalisé le trottoir chemin vieux de Sauve,

Le Conseil des Quartiers Garrigues Ouest qui a voté la pose d'une barrière afin de fermer l'ancienne carrière qui appartient maintenant à la mairie,

Le même Conseil qui a voté aussi l'installation de deux projecteurs afin d'éclairer l'ancienne carrière qui par ailleurs a été aplanie afin de pouvoir y jouer aux boules,

La Direction de la Vie associative et des Quartiers (DIVAQ) qui a fait voter par le conseil municipal de juillet une subvention de 500 € pour l'organisation de notre marathon bouliste.

Que tous ces services en soient vivement remerciés.



Remise des prix du marathon bouliste
2005



Loto 2006

Les mauvaises et bonnes nouvelles de l'été dans le chemin

Décès de M MARSEILLE, ancien
membre du bureau.

Naissance de Manon, petite fille de
Claude JOURNEE fidèle membre du
bureau.



Les encombrements de Camplanier

Un repas « tiré du sac » ou « Canadien » Qu'es Aquo ?

Si vous désirez passer une soirée sympathique avec peut-être le voisin que vous ne connaissez pas encore, il suffit de préparer uniquement un plat, un peu plus copieux que si vous le prépariez uniquement pour vous-même ou votre famille.

Ce plat peut être une spécialité connue uniquement de vous, ou bien simplement une grillade ou une salade composée, ou bien même les télines que vous avez préparées ce printemps dans votre congélateur.

Mais, afin d'éviter que tout le monde pense uniquement à fabriquer un ... taboulé, nous vous demandons de bien vouloir indiquer quelques jours à l'avance, à un des membre du bureau dont la liste est sur la première page, le plat que vous comptez amener en indiquant uniquement sucré ou salé.

Mesdames, messieurs, habitants de Camplanier à vos poêles et rendez-vous

Vendredi 8 septembre à partir de 19 heures

Le Comité de quartier se charge de l'apéritif, des boissons et du café

Programme de la soirée du 8 septembre 2006

Sur l'ancienne carrière

19 heures : Assemblée générale statutaire, Monsieur le Maire de Nîmes a été invité

20 heures : Apéritif

20 heures 30 : Repas tiré du sac

Tard dans la soirée : Etape du marathon bouliste

Dans le cas où le ciel ne serait pas avec nous, la salle de l'école de la Cigale a été réservée



Les personnes qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale du 8 septembre peuvent régler leur cotisation de 8 € par famille en renvoyant ce papillon au Président 19 impasse des lilas.

Monsieur/Madame

Adresse :

Signature :

Rédiger le chèque à l'ordre du Comité de Quartier de Camplanier